

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 29 septembre 2014 à 19 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, Adjoint
Madame MORTELECQUE Justine, Conseillère Municipale Déléguée, Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAl Rémy, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DELAUNAY Christine, LASSERON Pierre, CANU Lionel, DISTANTE Raphaël, RABAULT Corinne, TORRES Virginie, OLIVIER Isabelle, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. COPPENS Jean-Marc (pouvoir à M. POILVE), M. LECOINTRE Philippe (pouvoir à Ph. DUMONTIER), Mme DELANNOY Sylvie (pouvoir à I. DUJARDIN)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Philippe DUMONTIER a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 21 juillet 2014, ont été approuvés.

L'Assemblée a ensuite pris les décisions ci-après :

Délibération n° 2014-09-29/64 – Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le Règlement Intérieur du conseil municipal de la Ville de Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2014-09-29/65 – Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre – Nouvelle composition du Conseil Communautaire : Election complémentaire

En application de l'arrêté préfectoral du 13 août 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'élection complémentaire de 5 délégués et 2 suivants de listes pour siéger au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Ont été élus, de la liste « Réussir Saint Valery avec vous » :

1. Jean-Marc COPPENS
2. Justine MORTELECQUE
3. Philippe DUMONTIER
4. Isabelle DUJARDIN
5. Thierry FABAREZ

Suivants de liste :

6. Christine DELAUNAY
7. Rémy BRUNEVAl

Délibération n° 2014-09-29/66 – Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

Afin de permettre la désignation de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a arrêté une liste de 32 contribuables à proposer à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, appelés à constituer la Commission Communale des Impôts Directs.

Délibération n° 2014-09-29/67 – Rapport sur la Délégation de Service Public des Foires et Marchés – Exercice 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné acte de la présentation du rapport d'activités 2013 des foires et marchés de Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2014-09-29/68 – Rapport sur la Délégation de Service Public du Casino de Saint Valery en Caux – Exercice 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné acte de la présentation du rapport annuel de la délégation de service public, au 31 octobre 2013, concernant le fonctionnement du Casino de Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2014-09-29/69 – Rapport sur la Délégation de Service Public du Camping d'Etennemare – Exercice 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné acte de la présentation du rapport annuel de la délégation de service public au 31 décembre 2013, concernant le fonctionnement du camping d'Etennemare à Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2014-09-29/70 - Procédure de relèvement des tombes – Reprise de concessions complémentaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement sur la reprise de 4 concessions complémentaires, figurant sur les procès-verbaux de constatation d'abandon de sépultures du 15 décembre 2009 et 8 janvier 2014.

Madame la Députée-Maire est chargée d'établir les arrêtés prononçant la reprise de ces concessions par la commune.

Délibération n° 2014-09-29/71 – Echange de parcelle de terrain MODESTE/Ville – Déclassement dans le domaine privé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le déclassement dans le domaine privé de la parcelle de terrain cédée à Madame MODESTE.

Délibération n° 2014-09-29/72 – Convention entre la Ville de Saint Valery en Caux et GrDF pour l'installation et l'hébergement des équipements nécessaires à la mise en place de l'infrastructure de télé-relevé des compteurs communicants pour la distribution publique de gaz naturel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention à intervenir avec la Société GrDF, et autorise Madame la Députée-Maire à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

Délibération n° 2014-09-29/73 – Convention avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, de Saint Valery en Caux et de Veulettes sur Mer – Travaux de lutte contre l'érosion et les ruissellements – Commune de Saint Valery en Caux – Bois d'Etennemare

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention à conclure avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, de Saint Valery en Caux et de Veulettes sur Mer, relatif à l'entretien de l'ouvrage sur notre territoire communal.

Délibération n° 2014-09-29/74 – Convention de mise à disposition de locaux avec la .C.C.C.A. – Ancienne halte-garderie « Les Lutins »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention de mise à disposition par la ville de Saint Valery en Caux, au profit de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, de locaux de l'ancienne halte-garderie « les Lutins », dans le cadre de son action « Point Accueil Jeunes ».

Madame la Députée-Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

Délibération n° 2014-09-29/75 – Convention de mise à disposition d’agents de la commune de Saint Valery en Caux au profit de la Communauté de Communes de la Côte d’Albâtre – Décret n° 2008 du 18 juin 2008

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal, à l’unanimité, a approuvé les termes de la convention de mise à disposition par la Ville de Saint Valery en Caux, au profit dans de la Communauté de Communes de la Côte d’Albâtre, d’agents pour assurer l’encadrement des enfants de 15 h 45 à 16 h 30.

Délibération n° 2014-09-29/76 – Convention de mise à disposition de locaux : école Costes et Bellonte, Jules Saint Saëns, Le Grand Pavois et Goélands au profit de la Communauté de Communes de la Côte d’Albâtre

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal, à l’unanimité, a approuvé les termes des conventions de mises à disposition par la Ville de Saint Valery en Caux, au profit dans de la Communauté de Communes de la Côte d’Albâtre, de locaux scolaires afin d’y exercer les Temps d’Activités Périscolaires.

Délibération n° 2014-09-29/77 – Association : Convention Festival de l’Image 2014

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a approuvé le projet de convention 2014 établie avec l’association « le Festival de l’Image ». Madame la Députée-Maire est autorisée à la signer et à en faire application.

Délibération n° 2014-09-29/78 – Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration du portail principal de l’église

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a approuvé les travaux de restauration de du portail principal de l’église, et sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie la subvention prévue à cet effet, ainsi que l’autorisation de lancer les travaux avant l’avis attributif de subvention.

Délibération n° 2014-09-29/79 – Attribution d’une subvention exceptionnelle d’équipement à la Société M.S.C.L. (Mer Sensation Courses au Large)

Afin de développer l’identité maritime de la commune, le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé d’allouer une subvention exceptionnelle d’équipement de 2 500 € à la société M.S.C.L., et a adopté la Décision Modificative n° 05 permettant le financement de cette opération.

Délibération n° 2014-09-29/80 – Association : attribution d’une subvention exceptionnelle d’équipement à Saint Val Focale

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a décidé d’attribuer une subvention exceptionnelle d’équipement de 1 000 € à l’association Saint Val Focale, et a adopté la Décision Modificative n° 06 permettant le financement de cette opération.

(Messieurs Thierry FABAREZ et Pierre LASSERON, en leur qualité de membres de l’association, n’ont pas pris part au vote).

Délibération n° 2014-09-29/81 – Trophée de la Porte Océane – Tour de Seine-Maritime – Attribution d’une subvention exceptionnelle au HAC Cyclisme

Suite à la demande de participation financière relative à l’organisation de l’arrivée du 30^{ème} Trophée de la Porte Océane, tour de la Seine-Maritime, par le HAC Cyclisme, le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé d’attribuer une subvention de 5 000 € à cette association.

Le Conseil Municipal a adopté la Décision Modificative n° 07 permettant l’attribution de cette subvention.

Délibération n° 2014-09-29/82 – Demande de subventions pour la création et la rénovation d'espaces de jeux extérieurs pour les enfants

Le Conseil Municipal, à la majorité, a approuvé le programme de création, rénovation et réaménagement des aires de jeux pour les enfants, et sollicite les subventions prévues à cet effet auprès des différents partenaires financiers.

Le Conseil Municipal a adopté la Décision Modificative n° 08 permettant la réalisation de ce programme.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 21 heures 40

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL